

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19277 - 74ÈME ANNÉE

## Succès du défilé du 1er mai au Port

### Les syndicats appellent à amplifier la lutte contre la politique du gouvernement



Ce 1er mai, le défilé des syndicats avait lieu au Port. Cette année, outre plusieurs partis politiques soutenant la lutte des travailleurs, des gilets jaunes ont rejoint le cortège. La résistance à la politique de casse sociale du gouvernement était à l'ordre du jour. Le prochain rendez-vous est fixé au 9 mai, avec tous les syndicats dans la rue, mobilisés

contre un projet du gouvernement remettant en cause les services publics.

A l'appel d'une intersyndicale regroupant la CGTR, la FSU et Solidaires, de nombreux manifestants ont répondu hier matin à l'appel au défilé au Port. Le rendez-vous se situait près du siège de la CGTR-Ouest et c'est une délégation

de ce syndicat qui ouvrait le défilé. Suivaient les syndicats de la CGTR, la FSU et Solidaires. Des gilets jaunes étaient également dans le cortège ainsi que plusieurs partis politiques dont le PCR, PLR, la France insoumise et quelques représentants du PS. Julie Pontalba, candidate PCR en 6e position sur la liste PCF aux Européennes est venue apporter sa solidarité aux

syndicats. La délégation du PCR était notamment composée de son secrétaire général, Maurice Gironcel, d'Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire aux Affaires internationales et de militants venus de différentes régions de l'île René Sotaca et Philippe Robert, conseillers départementaux.

## Contre la politique du gouvernement

Les annonces du président de la République datant de moins d'une semaine n'ont pas convaincu, car elles ne montrent aucune inflexion de la politique du gouvernement. Aussi les mots d'ordre appelaient à la mobilisation contre la casse sociale, et pour la conquête de nouveaux droits notamment une véritable égalité des salaires entre femmes et hommes, un SMIC à 1800 euros et une hausse générale des bas salaires de 300 euros.

Le cortège a parcouru plusieurs rues du Port avant d'arriver à sa destination finale : le Parc boisé Laurent Vergès. Les représentants des syndicats ont alors pris la parole.

Sylviane Dijoux a souhaité la bienvenue au nom de la CGTR-Ouest et a salué la réussite de la mobilisation.

Moïse Mazeau (Solidaires) a souligné l'injustice fiscale qui perdure, avec de trop nombreuses possibilités ouvertes aux plus riches afin qu'ils ne paient pas ce qu'ils doivent. Or, l'argent est là. Moïse Mazeau rappelle que ces riches ont été capables de sortir un milliard d'euros en quelques jours pour financer la reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris.

Marie-Hélène Dor (FSU) a souligné qu'avec ce gouvernement, les services publics n'ont jamais été autant en danger. Le projet du gouvernement prévoit leur destruction sous forme de privatisation. C'est la porte ouverte à la fin des services publics gratuits.



Julie Pontalba à la rencontre des manifestants.



Délégation du PCR avec le secrétaire général, Maurice Gironcel.

D'où un appel de toutes les organisations syndicales à manifester le 9 mai.

## Rendez-vous unitaire le 9 mai

Ivan Hoareau (CGTR) a rappelé que le patronat est exonéré de ses efforts par le gouvernement. Il a souligné que le Grand débat fait suite à la mobilisation contre la politique du gouvernement. Or la conclusion qu'en fait le président de la République est un mépris vis-à-vis de la population, car il veut poursuivre la même ligne. Et si le chef de l'État a fait quelques

concessions, c'est à grâce au combat. «Le discours de Macron appelle à amplifier la bataille», dit en substance le secrétaire général de la CGTR, «oui à la convergence des luttes, oui à l'unité syndicale, le 9 mai, toutes les organisations syndicales seront présentes», conclut-il.

Le défilé s'est terminé par «l'Internationale». Un pique-nique organisé dans le Parc boisé a prolongé la rencontre entre les syndicalistes.

**M.M.**

## Route en mer : urgence d'une expertise technique, environnementale et économique

**La décision du Tribunal administratif ce 29 avril a suspendu les arrêtés préfectoraux lançant l'exploitation de la carrière de Bois-Blanc. C'est un nouveau coup d'arrêt au chantier de la route en mer. Ce énième rebondissement dans un projet mal engagé souligne l'urgence d'une expertise technique et économique pour répondre à ces questions sans réponse : le projet actuel est-il réalisable ? Si oui quand pourrait-il être terminé, à quel prix ? Si non quelles sont les alternatives possibles et à quel prix ?**

C'est un chantier de 2 milliards d'euros financé majoritairement par une collectivité réunionnaise qui est aujourd'hui totalement dans l'impasse. Ce 29 avril, le Tribunal administratif a suspendu les arrêtés préfectoraux autorisant le début de l'exploitation d'une carrière à Bois-Blanc. Or ces roches sont un apport décisif au chantier, estiment les partisans de la route en mer. En conséquence, la partie de la route en mer entre La Possession et la Grande-Chaloupe n'est pas prête d'être livrée. Comment en est-on arrivé là et pourquoi un tel entêtement qui a pour effet de faire encore gonfler la facture ? Car c'est panique à bord du côté des soutiens de la route en mer, qui évoquent des surcoûts gigantesques et le retard important dans les travaux.

En effet, le chantier de la route en mer a été lancé sans que les maté-

riaux prévus pour le réaliser ne soient disponibles. La solution technique qui pose problème actuellement est la digue entre La Possession et la Grande Chaloupe. Elle avait manifestement été choisie pour satisfaire les intérêts de certains transporteurs, c'était l'argument de l'emploi local.

Les transporteurs et la Région Réunion comptaient sur l'État pour donner les autorisations nécessaires à l'ouverture de nouvelles carrières indispensables à un tel projet. Face à ces manœuvres, la population s'est mobilisée. Les riverains des différents sites concernés, ainsi que plusieurs associations, ont réussi à se fédérer dans un Collectif contre la digue. Ils revendiquent qu'une autre solution technique soit mise en œuvre pour sécuriser la liaison entre La Possession et Saint-Denis. Un recours de la SREPEN a été déposé contre l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc. Le Tribunal administratif a donné raison aux défenseurs de l'environnement et suspendu les arrêtés préfectoraux. Si dans quelques mois la Cour de cassation confirme cette décision, alors la carrière de Bois-Blanc ne se fera pas et il sera alors impossible de compter sur ses 14 millions de tonnes de roches pour redémarrer le chantier.

C'est donc clairement un nouveau blocage du chantier, et cela pour au moins quelques mois et le risque est grand que ce délai puisse encore s'allonger. L'inconnu risque donc de se prolonger car à ce jour, personne ne peut dire avec certitude quand ce chantier sera livré et s'il peut l'être. L'incertitude pèse aussi sur le coût. Une chose est sûre : rien n'oblige l'État à une contribution supplémentaire. En effet, la renégociation du Protocole de Matignon a permis à Paris de ne plus à être solidaire financièrement des surcoûts du chantier. La participation de la France est une somme fixée à l'avance dans ce contrat ce qui veut dire que ce sera à la Région de payer tout le reste, avec le soutien de fonds européens qui pourraient sans doute être mieux utilisés ailleurs.

Pour mettre fin à ces incertitudes et informer l'opinion en toute transparence sur les choix possibles, il est grand temps de diligenter une mission d'expertise technique, environnementale et économique pour évaluer le projet de route en mer, rechercher d'éventuelles alternatives et au final donner les éléments pour prendre la meilleure décision en toute transparence. C'est un choix de responsabilité pour sortir de la crise par le haut.

**M.M.**

**Transparence  
et responsabilité**

### Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Zistwar larozèr, arozé

Lé déza ariv anou anploy ou antann in zéspréyion, pou kalifyé sinon pou rézim in zafèr la éspasé, sank nou koné vréman son sinifikasyon, mé sirtou son lorizinn. Néna inn par ékzanp, lé popilèr, i koz désa défwa dann fédivèr, dann zafèr la lwa, dann zizman trébinal, mé osi dann déka d'kouyonis d'la vi tou lé zour : Sé « Larozèr, arozé », an fransé « L'arroseur, arrosé ». Mwin lé sir, dann zot lantouraz, néna in moun omwin, la fine pass dann lo ka.

So zéspréyion, larozér arozé, askiparé, lé parti d'in fab La Fontaine, i apél « Le rat et l'huitre ». Sé lo zistwar in ra, pa fité in grin, ék in sérvél shovrét, mé arogan konm pa. Li krwa, li minm pli gran savan. In larogans va kout ali shér. In zour, li désid sort dann son trou akoz li vé war pli gran. Alapa, li vé fé féstin in zwit, an parmi dot, k'lavé son kok gran ouver . Mank dépo, dék lo ra, la prézant son mizo pwinti, lo kok la rofermé, é la gob ali ! Finalité : Kan ou kraw gingné, ala ou minm lé pri dann l'gob. Rotromandi en fransé : tel est pris qui croyait prendre.

So moralité la minm, la donn alor lidé in rélizatèr pou fé in fim, mé ék in not zistwar komik dann lo minm éstyl : « Lo zardinyé ék lo ti zéspiég », an fransé « Le jardinier et le petit épiègle », mé robotizé toutswit après : « Larozèr, arozé », « L'arroseur, arrosé ».

An démo , sak la i arkont : Sét'in zardinyé la pou aroz son zardin. In marmay, i ariv par déryèr li, é li mét son pyé d'si lo tyo. Dolo i éstop nèt, lé normal. Lo zardinyé i gét lo bék tyo. Li kraw k'lé boushé. Aléwar, toudinkou, lo ti marmay i artir son pyé. Rézilta, dolo i aroz lo pov zardinyé dé o tan ba. Lo bononm an kolèr, i kotoy déryèr lo ti marmay, i atrap ali, épi i aroz a li, son tour, konm i fo. Pou sa minm minm, i di, larozèr, arozé.

Alala donk lo fin mo d'listwar, lorizinn lo zéspréyion. Zot la konpri lo moralité zénéral : Sék, avan rod zoué lo pli fité, avan fomant in mové kou, in konplo, pou kok out kamarad, out proshin, minm out zadversèr, réfléshi byin avan, akoz tansyon pargar, sa i artourn pa kont ou minm, an plin figir, an plin gél konm i di.